

14° Légion

Compagnie de
l'AIN.

Section de
NANTUA.

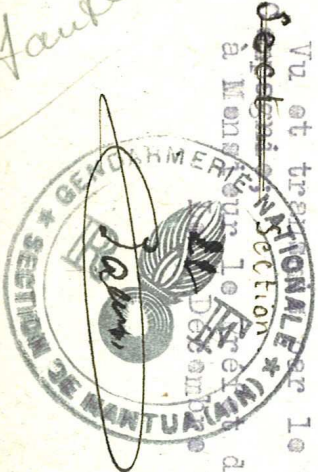
Brigade de
CHATILLON-de-
MICHAILLE.

N° 559
du 20/12/1944.

PROCES-VERBAL
de renseignements
sur TOURNIER, (Charles), 27 ans,
employé, demeurant
à Bellegarde, arrêté
par les allemands
à CHATILLON-de-MI-
CHAILLE5 (Ain) et
déporté en Allema-
gne au mois de Juil-
let 1944.

EXPEDITION.

Fausse



Vu et transmis par le Commandant de
la Section de Nantua (Ain) le 20 Décembre 1944.

GENDARMERIE NATIONALE.

Ce jourd'hui, vingt Décembre mil neuf cent
quarante quatre; à seize heures;

Nous, soussignés; GALLEZOT, (Jean),
et RAPPY, (Jean),

gendarmes à la résidence de CHATILLON-de-
MICHAILLE, département de l'Ain, revêtus de
notre uniforme et conformément aux ordres
de nos chefs, en visite de commune à CHATILLON-
de-MICHAILLE, (Ain), et agissant en vertu
d'instructions de Monsieur le Préfet de
l'Ain, (transmission Section N°8/2 du 22/9/
1944), nous prescrivait d'effectuer des en-
quêtes sur les déportations opérées par les
allemands au mois de Juillet 1944, avons re-
çu à ce sujet la déclaration suivante:

Madame DURAFORD, (Marie-Clémentine), née
GROS, 55 ans, cultivatrice, demeurant au ha-
meau d'ARDON, commune de CHATILLON-de-MI-
CHAILLE, (Ain),

"Mon gendre TOURNIER, (Charles), qui était
"à la Résistance est venu se réfugier chez
"moi le 11 Juillet 1944, car sa femme était
"sur le point d'accoucher.

"Les allemands qui occupaient Chatillon
"sont venus dans le hameau à la recherche
"éventuelle de F.F.I. camouflés dans celui-
"ci.

"Le matin du 12, vers 10 heures, deux alle-
"mands se sont présentés chez moi et ont
"feuillé les dépendances de ma maison sans
"toutefois rien emporter. Cependant, il m'ont
"demandé si je possédais un porc. Sur ma ré-
"ponse négative, ils se sont dirigés vers le
"jardin où mon gendre travaillait. Celui-ci
"leur a demandé s'ils lui qu'ils en voulaient
"ils répondu que non.

"Dans l'après midi, une quinzaine de sol-
"dats allemands, armés de F.M. placés à tou-
"tes les issues ont cerné la maison. Quelques
"uns d'entre eux ont pénétré chez moi et mon
"gendre qui se trouvait à ce moment là à la
"cuisine à manger a été sommé de les suivre
"immédiatement sans lui laisser le temps de
"prendre ses papiers et des vêtements. car il
"est parti avec des pantoufles aux pieds.
"Sous le menace de fusils, il a été conduit

...../

"à Chatillon, puis à Nantua et à BOURG, où de cette
"ville; j'ai reçu de ses nouvelles quelques jours a-
"près son arrestation.

"Par intermédiaire, j'ai reçu un billet écrit de sa
"main m'annonçant son passage à PARIS et se dirigeant
"sur le camp politique de COMPIEGNE, (Oise).

"Depuis, je n'ai plus eu de ses nouvelles. Je ne
"puis dire également le lieu de sa déportation en
"Allemagne.

"Je signale que les allemands n'ont opéré de cette
"façon que chez moi et je me demande encore: si
"mon gendre n'a pas été dénoncé par une personne sans
"sans scrupule aux Autorités Allemandes.

Lecture faite, persiste et signe.

ETAT-CIVIL du DEPORTE.

T O U R N I E R, (Charles), 27 ans, employé de bureau
demeurant 27 rue Lafayette à BELLEGARDE, (Ain), né
le 24 Février 1917 à CHAMPFROMIER, (Ain), fils de Oc-
tave et de TOURNIER, (Augustine), marié, un enfant.

TRIS EXPEDITIONS, destinées, la première à Monsieur
le Procureur de la République à Nantua, la deuxième,
par la voie hiérarchique à Monsieur le Préfet de
l'Ain à BOURG, la troisième, à nos chefs.

